

## Une fosse néolithique à Courcelles-sur-Viosne (Val d'Oise)

In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1984. pp. 31-48.

---

Citer ce document / Cite this document :

Degros Jacqueline, Simon Philippe, Tarrête Jacques, Wyns Robert. Une fosse néolithique à Courcelles-sur-Viosne (Val d'Oise).  
In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1984. pp. 31-48.

doi : 10.3406/pica.1984.1395

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica\\_0752-5656\\_1984\\_num\\_1\\_1\\_1395](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_0752-5656_1984_num_1_1_1395)

---

# UNE FOSSE NÉOLITHIQUE A COURCELLES-SUR-VIOSNE (VAL D'OISE)

Jacqueline DEGROS, Philippe SIMON, Jacques TARRÊTE et Robert WYNS (1)

## CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE

En juin 1974, à l'occasion de l'étude géologique d'une sablière en intense exploitation au Sud de Courcelles-sur-Viosne (Val d'Oise), l'un de nous (R.W.), membre du Centre de Recherches archéologiques du Vexin français (C.R.A.V.F.) remarqua dans un éboulis, en pied de paroi, des mottes de limon sombre contenant des charbons de bois. Ces mottes renfermaient des tessons de céramique non tournée, des fragments de bracelets en schiste et en terre cuite, de nombreux débris de silex et d'os et un bloc de grès à surface polie. Ces matériaux provenaient

des restes d'une fosse dont la section était encore visible au sommet du front de taille (fig. 1). Devant l'intérêt et la diversité du matériel recueilli, que l'on pouvait rapporter, en première approximation, au Néolithique de tradition danubienne, notamment d'après les formes et les décors de la céramique, une équipe mixte composée de membres du C.R.A.V.F. et de la Direction des antiquités préhistoriques effectua les 6 et 7 juillet suivants une fouille de sauvetage sur le site. Celle-ci permit de fouiller la partie intacte de la fosse et de récupérer le maximum de matériel dans les éboulis provenant de la partie effondrée (2).

(1) Ph. Simon et R. WYNS, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, Guiry-en-Vexin, 95450 Vigny ; J. Degros et J. Tarrête, Direction des antiquités préhistoriques d'Ile de France, Palais de Chaillot, aile Paris, 75116 Paris et L.A. n° 275 du C.N.R.S. L'illustration de cet article est due à R. WYNS (fig. 1 à 4), Ph. Simon (fig. 5 et 6) et J.M. Cointin (fig. 7 à 12).

(2) Conduites par les co-signataires de l'étude avec l'aide de M. Léonard Cuffez, les recherches sur le site ont bénéficié de l'aimable accord du propriétaire, M. Gérard Lefébure, de celui des exploitants de la carrière, l'Entreprise Siméoni et du concours de M. Jean-Marie Lardy : qu'ils soient ici vivement remerciés. Le site a été enregistré sous le n° 95.181.7 et l'ensemble du mobilier en provenant a été déposé au Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin (Val d'Oise).



Fig. 1 : La fosse sur le front de taille de la carrière lors de sa découverte.

## SITUATION TOPOGRAPHIQUE (fig. 2 et 3)

La fosse, entièrement détruite depuis par l'avancement du front de taille de la carrière, se trouvait à environ 950 m au Sud de l'église de Courcelles-sur-Viosne, au lieu-dit La Sente de Saillancourt (section ZB, parcelle 13a du cadastre révisé pour 1964), à 275 m au Sud-Sud-Ouest d'un hangar situé en bordure ouest de la route de Courcelles à Courdimanche et à 110 m environ de cette route (coordonnées Lambert : 575,65 ; 151,94 ; 97 m).

Le site est placé sur une partie déclinée (pente voisine de 3 %), exposée au Nord, du plateau du Vexin (versant sud de la vallée de la Viosne) et domine de 55 m la rivière qui s'écoule, 1 km plus au Nord, en direction de Pontoise. A 3,500 km au Sud-Ouest du site, le plateau s'interrompt au-dessus de la grande dépression crayeuse de Vigny-Longuesse, orientée nord-ouest/sud-est, longue de plus de 10 km pour une largeur de 2 à 3 km.

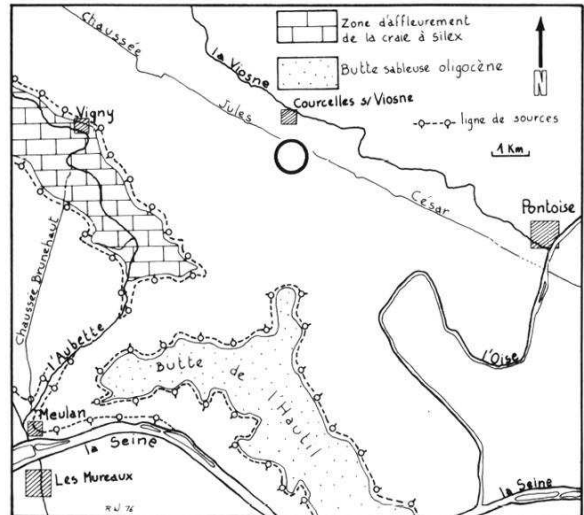


Fig. 3 : Cadre géographique et géologique régional.

## PRESENTATION GEOLOGIQUE

Cadre régional (fig. 3) : l'armature du plateau sur lequel est implanté le site est constituée de calcaire grossier (Lutétien) épais de 35 m environ et incliné en pente douce vers la Viosne. Ce calcaire est recouvert de sables auversiens (Bartonien inférieur), d'épaisseur maximale voisine de 12 m ; plus haut sur le plateau se trouve un niveau marno-calcaire épais de 3 m (calcaire de Saint-Ouen, Marinésien inférieur : Bartonien moyen), surmonté lui-même de quelques mètres de sables (sables de Cresnes, Marinésien supérieur). Le tout est recouvert d'une pellicule peu épaisse de limons quaternaires (0,50 m à 3 m). Sous le calcaire grossier, une couche de sable épaisse de 20 à 25 m (Cuisien : Yprésien supérieur) surmontant un niveau argileux d'une quinzaine de mètres (Spartnacien : Yprésien inférieur) détermine une nappe d'eau qui s'écoule partiellement sous forme de sources autour de la dépression de Vigny d'une part, et dans la vallée de la Viosne d'autre part. La craie à silex (Campanien) affleure dans toute la dépression de Vigny.

- approvisionnement en eau : les points d'eau ayant pu alimenter les habitants du site se trouvent actuellement dans la vallée de la Viosne : rivière elle-même et petites sources provenant de la nappe du Cuisien. Ces points d'eau sont situés à environ 1 km au Nord du site. Les autres sources permanentes de la région se trouvent sur les pentes de la dépression de Vigny, à 4 km au Sud-Ouest (nappe de Cuisien) et à la base de la butte oligocène de l'Hautail (nappe du Stampien) (cf. fig. 3) ;

- approvisionnement en silex : l'origine des silex ayant été débités et travaillés sur le site est à rechercher, avec une quasi-certitude, dans la dépression de Vigny où affleure la craie campanienne (cf. fig. 3). C'est le seul endroit dans un rayon de 15 km qui ait pu fournir ce matériau ;

- approvisionnement en grès : plusieurs niveaux de grès existent dans les sables auversiens au-dessus



Fig. 2 : Plan de situation.

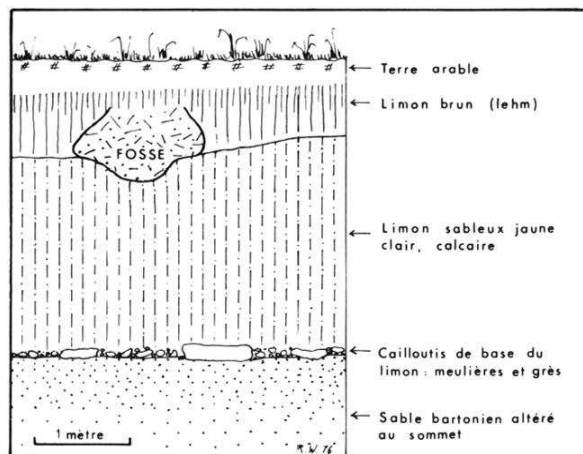


Fig. 4 : Coupe géologique du front de taille au niveau de la fosse.

desquels est implanté le site. En particulier, il existe à son emplacement même, à la base des limons, un ancien banc de grès d'âge auversien, démantelé sur place au Quaternaire ancien. Le bloc à surface polie trouvé à la base de la poche, de même que ceux trouvés au cours de la fouille, provient très vraisemblablement de ce niveau.

Description de la coupe (fig. 4) : lors de la découverte, le front de taille présentait la coupe suivante (de haut en bas) :

- ép. 1 m : limon altéré et fendillé, de couleur brune (lehm) ; il recouvre la fosse. En raison de sa position sur une pente en base de plateau, il est vraisemblable que ce limon s'est mis en place, pour une grande part, par colluvionnement et solifluxion à partir de

dépôts limoneux d'altitude un peu plus élevée, en partie après le comblement de la fosse qu'il recouvre.

- ép. 2 m : limon sableux, jaune clair, calcaire. Il s'agit sans doute d'un limon en grande partie éolien, peut-être légèrement soliflué sur la pente, mis en place au Würm. Il est antérieur à la fosse qui le recouvre.

- ép. 0 m à 0,25 m : cailloutis de base du limon ; constitué de blocs de grès et de fragments de meulière dans une matrice argilo-sableuse altérée, ce cailloutis s'est mis en place par solifluxion au Quaternaire ancien directement sur les sables auversiens en place.

- ép. 5 m à 7 m : sable fin auversien exploité dans la carrière ; la partie supérieure est altérée.

### LA STRUCTURE

La portion de la fosse qui subsistait se présentait en plan comme un demi-cercle irrégulier dont le diamètre maximum était de 1,50 m sur le front de taille de la carrière, le rayon variant de 0,60 m à 0,80 m (fig. 5). Si les premiers éléments du mobilier archéologique ont été recueillis dès 0,35 m de profondeur, limite probable des terres labourées, les parois de la fosse n'apparaissent que dans le limon, à 0,50 m sous la surface du sol actuel. Le fond fut atteint à la profondeur maximum de 1,10 m. Le remplissage était constitué d'une terre limoneuse et charbonneuse de couleur gris noirâtre comprenant de très nombreux petits blocs de limon rougis et présentant localement de fortes traces de cuisson, notamment au fond de la structure. A cette matrice étaient mêlés

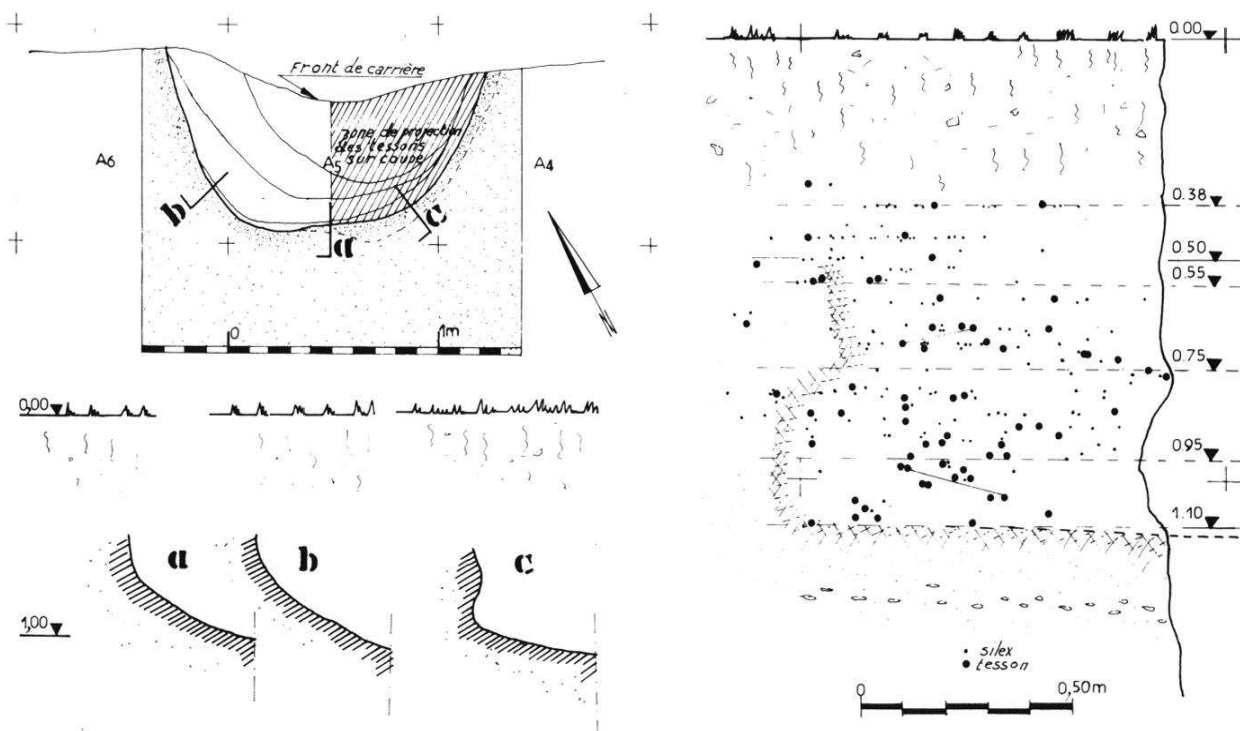


Fig. 5 : Plan et profils de la portion de fosse subsistante.

divers vestiges archéologiques : débris très abondants de charbons de bois, nombreux produits de débitage du silex dont certains ayant subi l'action du feu, fragments d'ossements animaux parfois carbonisés, tessons de poterie, fragments de bracelets en schiste et en terre cuite, blocs de grès utilisés de dimensions variées.

Après l'implantation d'un carroyage métrique très restreint parallèle au front de taille de la carrière (d'Est en Ouest, mètres A 4 à A 6), la fouille fut menée par décapage horizontal avec enregistrement des principaux vestiges par tranches arbitraires successives de 15 à 20 cm d'épaisseur (cf. fig. 6). Sur la coupe transversale orientée approximativement Nord-Sud, ménagée au centre du mètre A 5, le remplissage d'aspect hétérogène tel qu'il a été décrit n'offrait pas de stratification notable et évoquait plutôt un comblement rapide de la structure. Les nombreux remontages de tessons de céramique entre eux ont été effectués à partir de fragments très groupés (ou avec ceux provenant des déblais), la liaison la plus longue enregistrée n'excédant pas 0,35 m dans un plan sub-horizontale. L'examen de la répartition des vestiges en plan et en coupe montre qu'industrie lithique et céramique sont groupées approximativement de la même manière. En coupe, elles sont rares dans le premier et le dernier quart. En plan, elles dessinent une sorte de V renversé laissant quasiment vides de vestiges les coins de la demi-fosse au niveau du front de taille (limite nord des mètres A 4/A 5 et A 5/A 6) et la partie sud-ouest du mètre A 5. Cette dernière répartition est probablement à mettre en relation simplement avec le profil plus ou moins accusé de la fosse, de forme générale en cuvette, permettant l'amoncellement plus ou moins important des vestiges.

## LA CERAMIQUE

Au total, 574 tessons de céramique proviennent de la fosse de Courcelles, qu'ils aient été recueillis soit encore en place, soit sur la coulée d'éboulis en contrebas de la fosse. La majorité (347) est attribuable à 13 vases dont les formes sont entièrement ou partiellement reconstituables. Celles-ci, dans leur ensemble, montrent une grande homogénéité : globulaires ou ovalaires, elles ont un bord presque toujours légèrement rentrant, simplement marqué par un amincissement de la pâte au niveau de la lèvre ; les fonds sont ronds ou aplatis.

Les fragments de bords, correspondant à un maximum de 19 récipients, montrent la même tendance générale : hormis un tesson non orientable, seuls trois d'entre eux suggèrent des vases à petit col légèrement éversé vers l'extérieur (type "bouteille").

Les moyens de préhension sont des mamelons à perforation horizontale, vraisemblablement disposés par paires, ou des boutons dont le nombre, la forme, la dimension et la disposition varient d'un récipient à l'autre. Seuls trois tessons présentent des décors dont on ne peut restituer le motif général.

Les formes reconstituables :

- vase A 4/A 5 (fig. 7, 6) : 52 tessons sont attribuables à ce vase dont la reconstitution graphique montre une forme de type 3/4 sphérique (A. Thevenin et al., 1977, fig. 15) à bords droits : le remontage des divers éléments n'a pas permis de joindre la partie supérieure au fond rond. Le diamètre à l'ouverture serait de 34,5 cm pour une hauteur de 27,5 cm (mesures extérieures). La pâte, d'une épaisseur moyenne de 0,7 cm atteint parfois 1 cm dans la zone de renflement située sous la lèvre convexe. Extérieurement, la couleur des parois varie du beige au brun avec des zones gris-bleuté alors qu'intérieurement elles passent du beige au brun noir ; leur surface est lisse au toucher et même satinée par endroit, témoignant au moins d'un lissage soigné. Grise sur cassure, la pâte est homogène et bien cuite ; le dégraissant est mal discernable (chamotte ?). A 1 cm/1,5 cm sous la lèvre, au niveau du renflement déjà mentionné, a été appliquée une série de boutons ou pastilles coniques de 1,5 cm de diamètre, irrégulièrement espacées (de 4 à 7 cm) et épaisses de 0,5 cm. En outre, les remontages ont permis de montrer l'existence sur la panse, à 6 cm sous la lèvre, d'au moins un gros mamelon grossièrement façonné de 3 à 4 cm de diamètre pour une épaisseur de 1,5 cm ;

- vase A 5.323 (fig. 7, 1) : reconstitué graphiquement, ce vase, auquel peuvent être attribués 71 tessons, a un diamètre à l'ouverture de 18 cm pour une hauteur de 14,5 cm (mesures externes). De forme 3/4 sphérique haut, à fond aplati irrégulier, ses bords sont légèrement rentrants. Comme pour le vase précédent, il n'a pas été possible de remonter le fond sur le haut du vase. La pâte, amincie au niveau de la lèvre (0,3 cm), s'épaissit plus ou moins régulièrement jusqu'au fond où elle dépasse 0,8 cm. Les teintes des parois vont du rouge au noir et leur surface est craquelée sous l'action du feu violent qui a brûlé dans la fosse. Le lissage paraît avoir été sommaire si l'on en juge les ondulations qui subsistent aussi bien extérieurement qu'intérieurement. Sur cassure, la pâte est grise bordée de liserés rouges ; elle est râpeuse au toucher. Le dégraissant, fin dans l'ensemble, est fait d'argile recuite et d'éléments de sable grossier (dimensions maximum : 0,4 cm). A 1,5 cm sous la lèvre convexe au dessin irrégulier est appliqué légèrement obliquement un mamelon à perforation horizontale long de 2,5 cm, large de 1 cm et formant un relief de 1 cm ;

- vase A 5.103 (fig. 8, 7) : ce récipient, dont les 37 tessons recueillis remontent presque tous entre eux et permettent la reconstitution d'environ 1/5 de l'ensemble, est du type 3/4 sphérique haut ; le fond, rond ou aplati, manque. Les dimensions externes peuvent être évaluées pour le diamètre à l'ouverture à 19,5 cm et pour la hauteur à 21,5 cm. La pâte, légèrement amincie au niveau de la lèvre convexe, a une épaisseur moyenne de 0,5 cm : bistre sur la paroi externe, elle est plus sombre intérieurement. Relativement bien cuite, elle apparaît très chargée d'un dégraissant fait essentiellement de nodules calcaires, parfois de bonnes dimensions (0,5 cm), qui

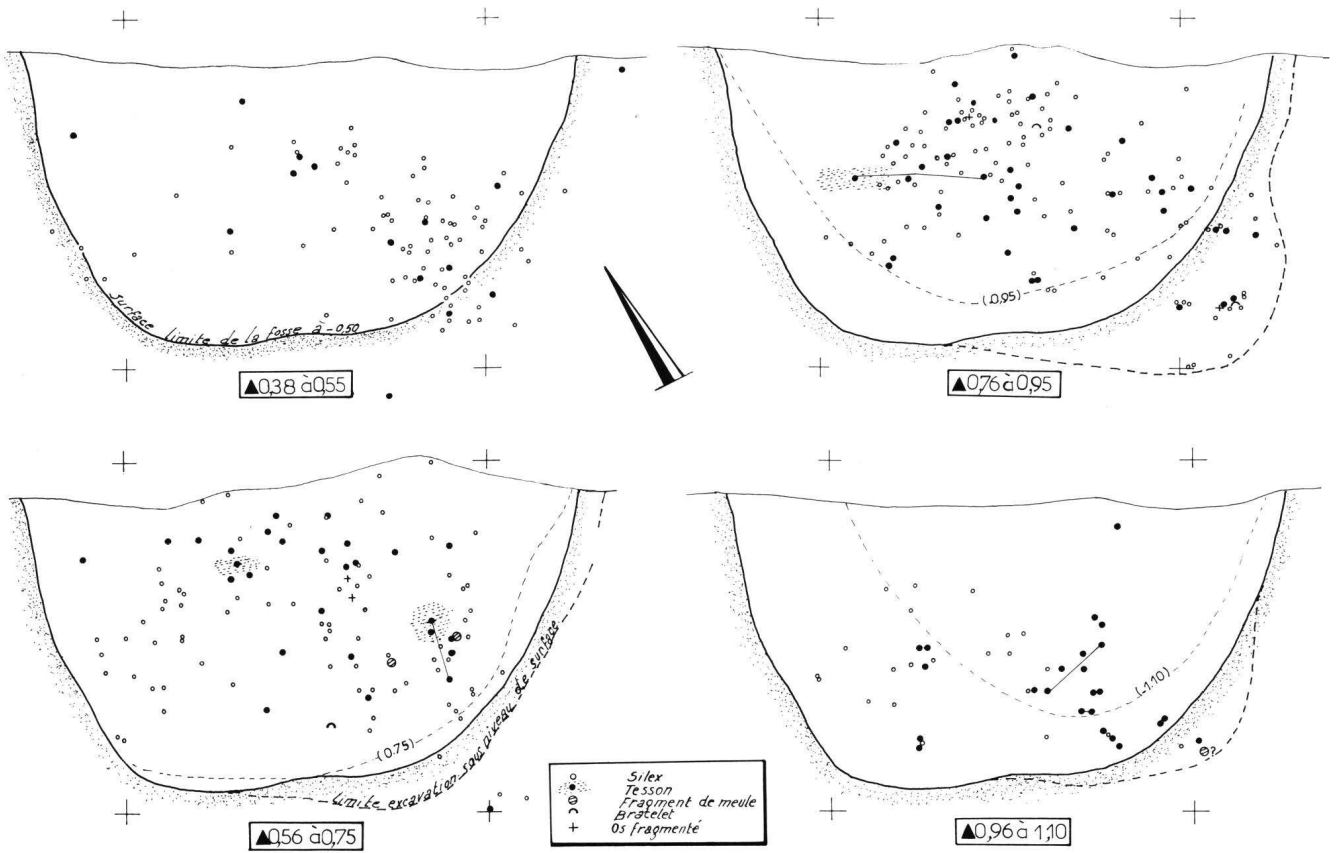


Fig. 6 : Répartition des principaux éléments du mobilier en plan par tranche de 20 cm.

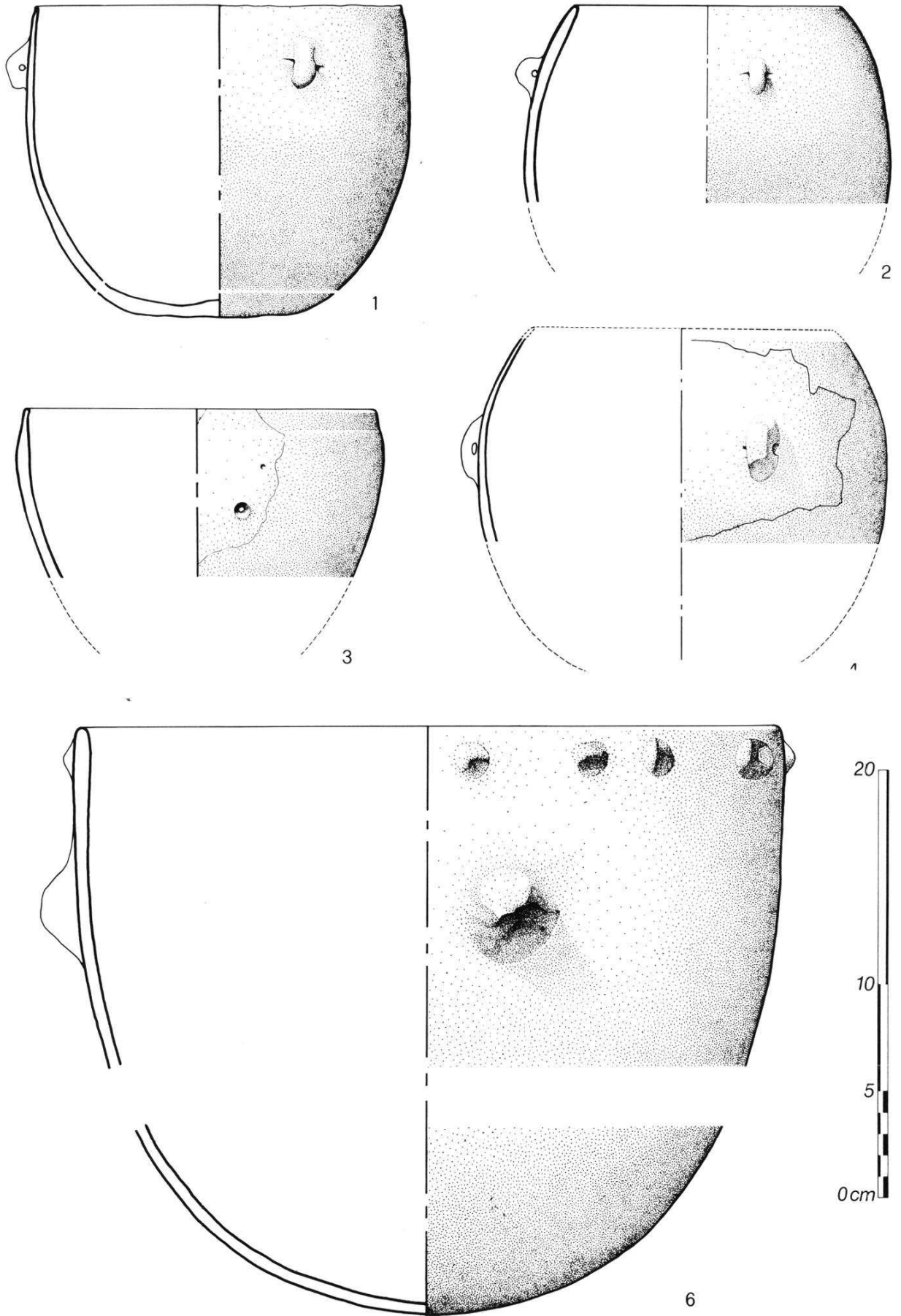


Fig. 7 : Formes céramiques reconstituables.

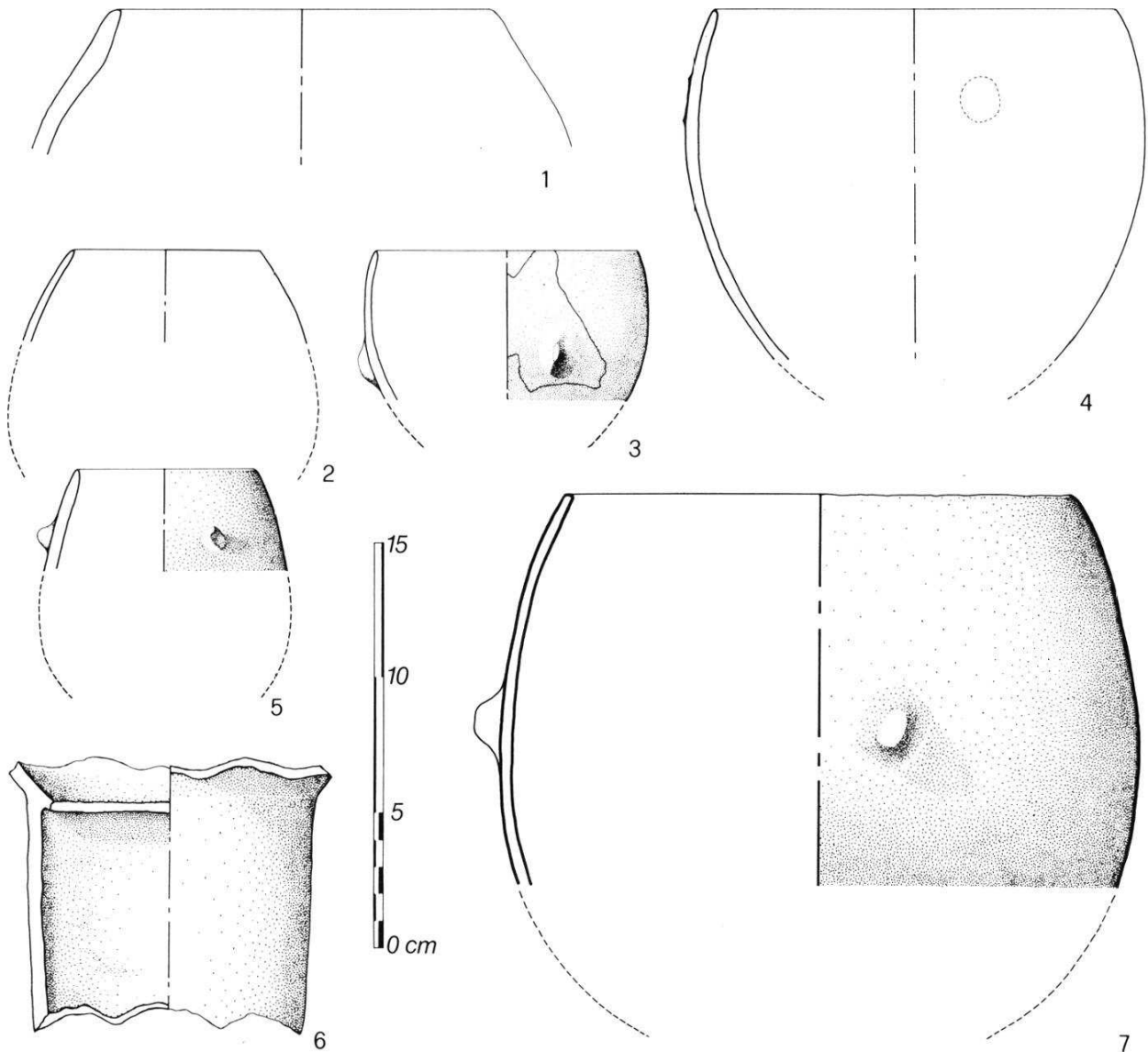


Fig. 8 : Formes céramiques reconstituables.

sont visibles à la surface des parois, surtout intérieurement. Certains tessons montrent que la surface externe a dû être au moins soigneusement lissée. La portion de vase disponible comporte un mamelon imperforé disposé obliquement : de forme rectangulaire arrondie, il mesure 2 cm de long pour une largeur de 1 cm ;

- vase A 5.89 (fig. 8, 4) : les 32 tessons appartenant à ce vase, ont été recueillis plaqués sur le bord de la fosse dans une zone où la crémation avait été particulièrement forte. Ils ont toutefois permis la restitution de sa forme, de type 3/4 sphérique haut et de ses dimensions approximatives : diamètre à l'ouverture de 15,5 cm pour une hauteur équivalente. La pâte, amincie au niveau de la lèvre arrondie, a une épaisseur moyenne de 0,5 cm. Entièrement craquelées par le feu, râpeuses au toucher, les parois sont brun noir ; leur surface est régularisée. Le dégraissant est de nature siliceuse avec certains éléments dépassant 0,4 cm. A 2,6 cm sous la lèvre, une plage lisse

circulaire pourrait bien témoigner du décollement d'un élément de préhension : une très légère gouttière centrale parallèle au bord inciterait à supposer un mamelon à perforation horizontale.

- vase A 5.252 (fig. 7, 4) : malgré le nombre des tessons attribuables à ce vase, au moins 49, à cassures anguleuses, sa forme, du type 3/4 sphérique haut, n'a pu être restituée avec certitude, faute de remontages suffisants. Le diamètre à l'ouverture serait de 15 cm environ pour une hauteur de 16,5 cm (mesures extérieures). Le bord, nettement rentrant, est aminci jusqu'à atteindre une épaisseur inférieure à 0,3 cm. Un fond rond, constitué par le remontage de 33 tessons entre eux, pourrait bien lui appartenir ainsi qu'un lot supplémentaire de 23 tessons. La pâte, dont l'épaisseur moyenne varie de 0,5 cm à 0,6 cm est beige brune extérieurement et intérieurement passe du beige clair au brun noir. Elle est bien régularisée en surface, parfois satinée, et certains tessons présentent même une surface brillante qui



doit témoigner d'un polissage. Grise sur cassure, parfois bordée du côté externe d'un liseré beige rougeâtre, elle comporte un dégraissant fin, bien réparti, fait de fragments siliceux et de particules d'argile recuite beige clair : les plus gros éléments ne dépassent guère 0,3 cm. Les éléments de préhension conservés sont 2 mamelons allongés à perforation horizontale dont la longueur est de 3 cm pour 1,3 cm de largeur ;

- vase A 5.342 (fig. 7, 2) : 26 tessons sont attribuables à ce vase possédant au moins 2 mamelons de petite taille à perforation horizontale : le remontage de 9 d'entre eux a permis de retracer son profil donnant une forme 3/4 sphérique haute d'un diamètre à l'ouverture de 13 cm pour une hauteur de 15,5 cm. La pâte, amincie au niveau de la lèvre arrondie, a une épaisseur moyenne de 0,6 cm ; la teinte des parois, gris noir intérieurement, varie de gris à beige extérieurement. Certains tessons conservent un aspect brillant qui devait être l'état de surface primitif, mais la plupart sont légèrement granulés : ils ressemblent beaucoup à ceux du vase A 5.252, les 2 groupes étant d'ailleurs difficiles à séparer. Sur cassure, la pâte est grise, bien cuite, légèrement feuilletée obliquement. Le dégraissant paraît essentiellement fait de particules calcaires et d'éléments siliceux plus gros (mais guère supérieurs à 0,2 cm) ;

- vase A 5.341 (fig. 8, 1) : 8 tessons pourraient appartenir à ce vase dont seulement 2 ont pu être remontés : le départ du profil légèrement sinueux correspondrait plutôt à une forme ovoïde (type 2/3 piriforme). A une amorce de col à lèvre arrondie correspond un épaissement de la pâte (0,8 cm), en moyenne de 0,6 cm ; sur cassure, elle est bordée extérieurement d'un liseré jaune orangé large de 0,2 cm. Comme pour le vase précédent, le dégraissant comprend également des granules calcaires et des éléments siliceux de plus grandes dimensions.

Les autres formes reconstituables appartenant, sauf la première, à des récipients nettement plus petits, ne sont attestées que par quelques tessons :

- le remontage de 3 tessons, dont un porte une perforation conique de réparation et l'amorce d'une seconde, permet de reconstituer graphiquement un vase de forme 3/4 sphérique haut à bord aminci légèrement rentrant dont le diamètre à l'ouverture pourrait être de 14 cm (fig. 7, 3). La pâte, gris beige clair intérieurement et extérieurement, est très voisine de celle du vase A 5.252 aussi bien par sa teinte que par sa texture ;

- 4 tessons remontant entre eux appartiennent à un petit vase de forme 3/4 sphérique, d'un diamètre à l'ouverture de 10 cm pour une hauteur approximative de 8 cm (fig. 8, 3). La pâte, beige brune intérieurement et extérieurement, a une épaisseur moyenne de 0,3 cm : au niveau de la lèvre, arrondie, elle varie de 0,4 cm à 0,2 cm ; sur cassure, elle est grise cernée de liserés beiges. Le dégraissant comprend de petits éléments siliceux et des fragments d'argile recuite. L'état de surface des parois est irrégulier et satiné au toucher. Un des tessons possède, à 3 cm sous le bord, un mamelon imperforé allongé verticalement (1,5 cm sur 1 cm) ;

- 2 tessons portant chacun un petit bouton conique saillant de 0,5 cm d'un diamètre d'environ 1 cm, à sommet arrondi, situé à 2 cm sous la lèvre arrondie, sont 2 éléments du bord d'un petit récipient de forme 3/4 sphérique haut (fig. 8, 5). Son diamètre à l'ouverture, restitué, serait de 7 cm pour une hauteur probable de 8 à 9 cm. La pâte, épaisse de 0,5 cm, est grise sur cassure, cernée de liserés beiges ; homogène, elle est chargée d'un dégraissant de sable fin et d'argile avec quelques particules plus importantes (maximum : 0,3 cm) ;

- un petit vase analogue, probablement de dimensions légèrement supérieures (diamètre à l'ouverture : 7,5 cm pour une hauteur de 10 à 11 cm) est attesté par 3 fragments de bord dont 2 remontent entre eux (fig. 8, 2). La pâte, dont la teinte externe varie du beige au gris avec des zones brun rouge, est de composition très voisine de celle du vase précédent, mais moins épaisse (0,3 cm). Un des tessons conserve sous forme d'une mince pellicule d'un centimètre carré les vestiges d'un polissage de la surface externe qui devait primitivement exister sur la plupart des récipients étudiés ici ;

- un unique tesson permet de restituer un tout petit vase globulaire de forme 3/4 sphérique haut (fig. 9, 1), à bords très peu rentrants, qui aurait 6,5 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur du même ordre. A 0,5 cm sous la lèvre arrondie, il porte un bouton conique peu saillant (0,3 cm au plus) de 1,2 cm de diamètre. La pâte, beige rose, très altérée en surface, est homogène ; son épaisseur varie de 0,4 cm à 0,5 cm. Le dégraissant, très fin, comporte entre autres des particules d'argile recuite ;

- enfin, le remontage de 4 tessons indique l'existence d'un récipient inattendu dans cet ensemble : il s'agirait soit d'un vase à pied, soit - et c'est ce qui a été retenu pour le dessin (fig. 9, 6) - d'une coupe à socle (ou vase-support) plus ou moins proche de celles qui sont attestées dans le Chasséen (cf., par exemple, J.P. Thévenot, 1969 ; J. Vaquer, 1975). Bien que provenant uniquement des déblais, il apparaîtrait tout à fait arbitraire d'isoler ces 4 tessons du reste des vestiges céramique puisqu'aucun autre élément hétérogène n'est attesté par ailleurs. La restitution graphique indique une forme cylindrique d'un diamètre de 11 cm avec un diamètre à l'ouverture supérieur à 12,5 cm. Le rebord, rectiligne oblique, est conservé sur 2 cm de largeur. La hauteur de l'ensemble excède 10 cm. La pâte, homogène et bien cuite, noire sur cassure, est épaisse de 0,5 à 0,6 cm ; elle est au moins lissée extérieurement et très soigneusement sur le rebord. Les parois sont de teinte brune plus ou moins claire. Le dégraissant, abondant, est constitué d'éléments de sable fin et de particules d'argile recuite.

Outre ces vases partiellement reconstituables, un certain nombre de tessons de bord, de petite taille pour la plupart, attestent l'existence de 18 autres récipients. De forme également sphérique, plus ou moins fermée, la plupart sont à bord rentrant plus ou moins convexe avec une lèvre soit arrondie (fig. 9, 2 à 9), soit aplatie (fig. 9, 10 à 13) : l'un d'eux (fig. 9, 13) possède un mamelon à perforation horizontale

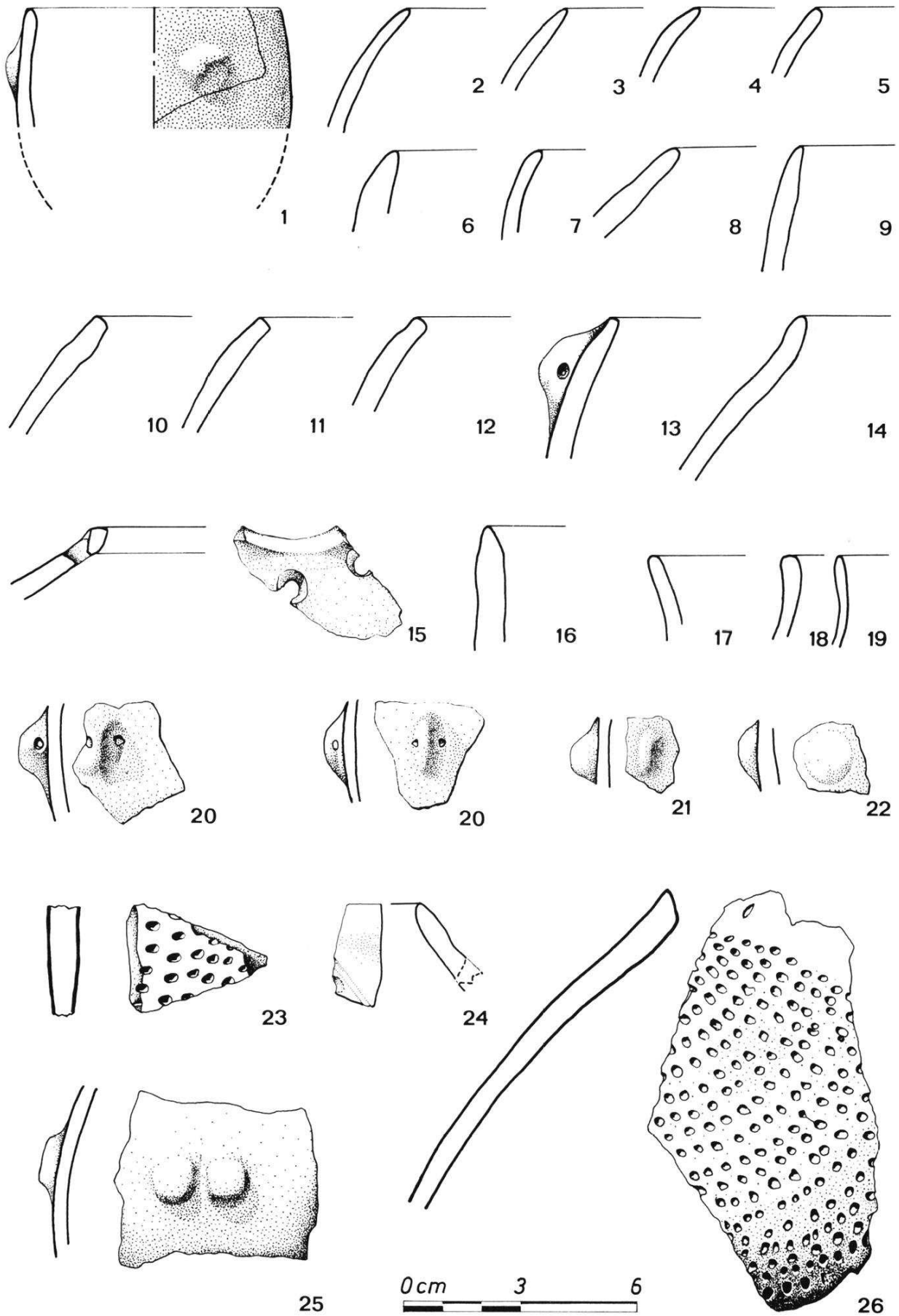


Fig. 9 : Fragments de bords et décors.

appliqué juste sous le bord. Un large tesson indique par contre une forme à bord qui se redresse (fig. 9, 14) ; un autre, qui appartient également à un récipient de ce type, possède un bord arasé sous lequel se situent 2 perforations en entonnoir : trous de réparation ou plutôt destinés à la suspension ? (fig. 9, 15). Enfin, 3 rebords dont un à lèvre épaissie montrent la présence discrète des formes à bord évasé (fig. 9, 17 à 19). Il faut ajouter à ces fragments un tesson non orientable à lèvre en biseau (fig. 9, 16).

S'ajoutant aux tessons de bord, on dénombre environ 200 fragments de panse de 2 à 3 cm<sup>2</sup> en moyenne parmi lesquels 2 portent un petit mamelon à perforation horizontale (fig. 9, 20), un autre un mamelon imperforé (fig. 9, 21), un autre un bouton peu saillant (fig. 9, 22) et un dernier 2 boutons jointifs à sommet aplati de 1,2 cm de diamètre faisant saillie sur 0,4 cm d'épaisseur (fig. 9, 25).

Sur l'ensemble des quelque 600 tessons recueillis, seuls 3 portent des décors gravés dans la pâte. Le premier est un petit fragment de bord d'un récipient probablement globulaire à bord légèrement redressé qui présente une ligne oblique bordée, semble-t-il, d'impressions circulaires (fig. 9, 24). Quant aux 2 autres, qui appartiennent peut-être au même récipient, sans doute de morphologie analogue au type précédent, ils possèdent toute une série de ponctuations effectuées au peigne et qui, sur le plus grand, se déploient en éventail (fig. 9, 23 et 26). L'aspect de la pâte de ce grand tesson est très similaire à celui de la grande marmite (fig. 7, 6).

## L'INDUSTRIE LITHIQUE

1734 produits en silex ont été retrouvés dans la fosse. Le lot le plus conséquent (1683) est tiré d'un silex à patine grise, les 51 autres pièces provenant, elles, d'un silex à patine brune, matériau qui, on le verra plus loin, paraît avoir été destiné plus particulièrement à une production laminaire.

### Le silex à patine grise

672 seulement des 1683 éléments recueillis, soit 40 % se prêtent à une étude de détail (548 produits de débitage, 12 nucléus, 110 pièces façonnées, 2 chutes de burin) : n'ont en effet pas été retenus un

nombre étonnamment élevé de fragments informes ("cassons" : 385) ainsi que 626 esquilles (3).

Lorsqu'on regarde les produits issus du débitage, qu'ils aient été ou non transformés ensuite en outils, on note que nombreux sont ceux qui ont été jetés entiers dans la fosse : 554 sur 660 (4), soit 83,9 %. Limitée au seul débitage non retouché, la proportion atteint 87,2 % tandis qu'elle descend à 73,6 % pour l'outillage seul, ce qui demeure un taux remarquable.

Ce débitage brut de retouche est de *petite taille* : 472 produits sur 548 sont mesurables, or 307 d'entre eux, soit 65 %, ont leur plus grande dimension comprise *entre 2 et 3,9 cm*. Pour 28 seulement (5,9 %), elle dépasse 6 cm, le "maximum" étant atteint par un éclat long de 8,5 cm. Quant à la catégorie de pièces retouchées la plus fournie, les grattoirs (voir ci-dessous), on constate également que sur les 39 entiers, 7 seulement dépassent 6 cm, avec un maximum de 6,7 cm.

L'étude du rapport longueur/largeur des produits de débitage bruts entiers (478 sur 548) montre que ce matériel est *constitué en majorité d'éclats* ( $L < 2l$ ) puisqu'on en compte 381, soit 79,7 %, pour seulement 97 lames ou lamelles.

Le caractère non laminaire de l'industrie est renforcé par le fait que, regardés selon l'axe du débitage, *plus des 2/3 des éclats sont plus larges que longs* (217) ou ont une longueur égale à leur largeur (48). Cette *prédominance des produits "larges"* est si marquée qu'elle demeure repérable si l'on considère la totalité du débitage et des outils, grattoirs compris : sur 555 pièces mesurables, 451 (81,2 %) sont des éclats parmi lesquels 190 sont plus larges que longs et 58 aussi larges que longs.

554 produits entiers et 37 fragments ont conservé leur extrémité proximale. Le tableau ci-après montre comment se répartissent les divers types de talons selon que l'on prend en considération, soit l'ensemble de l'industrie, soit le débitage ou le façonnage seuls.

(3) Il s'agit de produits bruts, non laminaires, dont la plus grande dimension est inférieure à 2 cm. Leur analyse n'apporte aucun complément à la compréhension du débitage.

(4) Compte non tenu des 12 nucléus.

	Ensemble de l'industrie :	Débitage :	Façonnage :
lisses	313 = 52,96 %	278 = 54,08 %	35 = 45,45 %
punctiformes	108 18,27	101 19,64	7 9,09
illisibles	71 12,01	50 9,72	21 27,27
corticaux	49 8,29	38 7,39	11 14,28
esquillés	28 4,73	27 5,25	1 1,29
dièdres	20 3,38	18 3,50	2 2,59
facettés	2 0,33	2 0,38	0 0
	591 99,91 %	514 99,96 %	77 99,97 %

Il appelle plusieurs remarques :

le nombre de talons "illisibles", c'est-à-dire de ceux qui sont aujourd'hui dans un état tel que leur nature originelle n'est plus déterminable, peut paraître relativement élevé : l'existence d'un certain nombre de pièces façonnées sur lesquelles la retouche atteint l'extrémité proximale gonfle toutefois cette catégorie qui redescend à un chiffre beaucoup plus bas (9,7 %) lorsqu'on ne regarde que le débitage brut.

Si les talons *lisses* demeurent dans tous les cas largement *majoritaires*, on observe, sans pouvoir avancer une explication satisfaisante, une nette *diminution des talons punctiformes sur les outils, compensée par une augmentation des corticaux*.

L'examen des types de talons en fonction du module des enlèvements n'apporte pas, quant à lui, d'éléments significatifs.

Enfin, une caractéristique commune à 38 % des produits (225 sur 591) est la *grande ouverture de l'angle formé par le plan de frappe et la face d'éclatement*, puisqu'il est au minimum de 100°.

Le nombre de produits ayant conservé une partie de leur *cortex est élevé* : 288 sur 658, soit 43,7 %. Ce chiffre augmente encore si l'on considère non plus la totalité de l'industrie mais les seules pièces façonnées en outils : plus de la moitié se trouvent sur un support cortical (62 sur 100, soit 56,3 %). Pour la seule catégorie des grattoirs, c'est 70 % d'entre eux (42 sur 60) qui ont gardé une part de cortex. Est-ce le résultat d'un choix ou bien la présence de cortex était-elle, au contraire, totalement indifférente à l'utilisateur ? Dans bon nombre de cas en effet les plages corticales ne pouvaient pas passer inaperçues : *sur 129 produits elles occupent au moins une moitié de l'avant et sur 90 autres au moins un quart*. On retrouve une proportion identique que l'on regarde l'ensemble de l'industrie ou le débitage seul.

Le cortex a été conservé *plus fréquemment sur les côtés* (indifféremment l'un ou l'autre) qu'aux extrémités. Il ne s'agit pas là d'une impression due à la grande quantité des outils corticaux puisque le fait se constate également sur le débitage brut où, sur 226 enlèvements, 59 seulement portent un cortex limité à l'une ou l'autre de leurs extrémités ; dans tous les cas, le ou les bords sont concernés.

Le silex gris paraît avoir été d'une qualité telle que son débitage *n'a pas rencontré de difficultés majeures* : le nombre de produits qui pourraient témoigner de celles-ci est en effet faible : moins d'un quart du total. Sur 548 enlèvements, 60 seulement (10,9 %) présentent une extrémité distale en charnière et peuvent être qualifiés d'éclats "rebroussés", tandis que 17 (3,1 %) sont au contraire "outrepassés". Parmi les premiers, on trouve une majorité d'éclats plus larges que longs, ce qui n'est peut-être que le simple reflet de la tendance générale du débitage.

En outre, la quasi totalité des enlèvements a été obtenue dans le droit prolongement du coup porté, puisque seuls 37 (6,75 %) ont leur extrémité distale nettement décalée par rapport au talon et ce, indifféremment vers la gauche ou la droite.

Enfin, les cas de fracture longitudinale à partir du point d'impact sont encore plus rares (12, soit 2,18 %).

Peut-être toutefois convient-il de nuancer cette analyse en rappelant qu'ont été également recueillis plus de 300 résidus de débitage informes ou "cassons" ?

Pour comprendre le processus mis en œuvre pour aboutir à un débitage de ce type, il aurait été intéressant de disposer des *nucleus* correspondants. Malheureusement, le nombre de ceux retrouvés dans la fosse est faible par rapport au total des vestiges lithiques : 12, auxquels il faut ajouter les 4, encore bien identifiables, qui ont ultérieurement servi de support à des grattoirs.

Parmi ces 12, l'un, à 2 plans de frappe, a fourni de petites lames et 2 autres, bien qu'actuellement très abimés (l'un est brûlé), se laissent encore reconnaître comme des *nucleus* pyramidaux à lamelles. Tous sont de *faibles dimensions* puisque, si l'un d'eux atteint 7,5 cm dans sa plus grande longueur, les autres sont compris entre 3 et 6 cm. *Pourtant, on n'a guère l'impression d'une utilisation intensive de la matière première disponible* : 8 de ces *nucleus* ont été abandonnés avec d'importantes plages de cortex, montrant que les opérations de débitage ont été assez vite arrêtées et que le bloc de départ ne devait pas atteindre une taille beaucoup plus considérable. Deux *nucleus* ont également été utilisés comme percuteurs (5).

### Les outils en silex gris

En plus des grattoirs, étudiés ci-après, 50 produits ont été modifiés par une action humaine postérieurement à leur débitage. Les plus nombreux (20) sont des éclats ou des lames simplement retouchés, le plus souvent par une toute petite retouche (0,1/0,2 cm de large) écailleuse irrégulière, confinante dans certains cas à l'abrupte. Indifféremment directe ou inverse, elle se situe n'importe où sur le ou les bords.

Trois petits éclats (fig. 11, 6, 7, 8) présentent entre eux une étroite ressemblance et diffèrent en revanche notablement des autres produits retouchés. Mesurant respectivement 2,9 cm x 2 x 1, 1,9 cm x 1,4 x 0,6 et 2,8 cm x 2 x 0,7, encore bien corticaux pour deux d'entre eux, ils présentent une large retouche directe de l'un des grands côtés associée à un petit côté beaucoup plus abrupt, très esquillé sur les n°s 6 et 7 et qui détermine avec le précédent un angle de 90°. Nous n'avons pas d'explication satisfaisante à avancer pour ce type de pièce.

- 10 autres produits (8 éclats et 2 lames) peuvent être rapprochés des premiers comme portant bien visiblement de minuscules écaillures d'utilisation qui

(5) 6 éclats présentent aussi les mêmes petites traces d'écrasement résultant de percussions répétées, de même qu'un tranchet et 5 grattoirs mais aucun objet n'ayant servi que de percuteur n'a été retrouvé.

affectent le plus souvent la totalité d'un ou des bords (6).

On trouve ensuite en ordre décroissant :

- 10 *denticulés* : à l'exception d'un fragment de lame, ce sont des éclats (fig. 11, 1, 2, 3). La denticulation est 7 fois sur 10 unilatérale et directe.

- 3 *tranchets* (fig. 10, 4, 5, 8) : sur éclat, d'une longueur respective de 5,7, 5,9 et 7 cm. La retouche, faite de grands enlèvements, est largement bifaciale pour la mise en forme des 2/3 inférieurs de deux d'entre eux et s'étend à tout le revers du troisième. Le tranchant du n° 8 est esquillé sur toute sa longueur, face inférieure, et les grands côtés du n° 4 montrent de nombreuses très petites traces d'écrasement qui suggèrent une utilisation secondaire de l'objet comme percuteur. L'allure générale de ces pièces à retouche presque bifaciale incite à y reconnaître de petites herminettes.

- 2 lames peuvent être considérées comme des *cou-teaux à dos* : l'un (fig. 11, 4), à dos cortical, a le bord opposé (bord droit) marqué par une série de petits enlèvements écailleux directs ; l'autre (fig. 11, 5) est à dos abattu partiel (mésio-distal), également sur le bord gauche.

- 2 petits éclats ont été façonnés en *perçoirs*, l'un d'axe, par retouche alterne dégageant une fine pointe (fig. 10, 10), l'autre, latéral, par association également alterne d'une petite retouche écailleuse et d'un ancien bord de plan de frappe (fig. 10, 11).

- 1 *racloir* transversal à tranchant rectiligne a été obtenu par retouche écailleuse abrupte de l'extrémité distale d'un éclat, c'est-à-dire en fait de son plus grand côté (fig. 10, n° 3).

- 1 lame (fig. 10, 13) porte à son extrémité distale un *grattoir* et, à son extrémité proximale un enlèvement de *burin d'angle*.

Si aucun autre burin en silex gris n'a été recueilli, la présence de 2 chutes confirme toutefois l'existence de ce type d'outil.

- 1 extrémité d'une *pièce épaisse, de forme allongée, à face inférieure plane et section triangulaire* pourrait appartenir à un outil prismatique (fig. 10, 9). Les côtés ont été régularisés par des grands enlèvements, prenant toute la hauteur de l'objet, accompagnés à la base du bord gauche par des esquillements très serrés déterminant une légère corniche. Un travail analogue se retrouve sur plusieurs grattoirs (cf. ci-après).

### Les grattoirs en silex gris (fig. 11, 10 à 16)

Alors que les divers types d'outils décrits ci-dessus ne sont représentés que par quelques unités, la caté-

gorie des grattoirs comprend à elle seule 60 exemplaires.

Plus de la moitié d'entre eux (39) nous étant parvenus entiers, on peut constater que, malgré l'abondance dans l'ensemble de l'industrie des éclats plus larges que longs, ce sont ici les *éclats ordinaires* qui ont été plutôt choisis (24 sur 39). Quant au grattoir "sur bout de lame", il n'existe qu'à deux exemplaires (fig. 10, 13) (auxquels on pourrait ajouter l'outil double mentionné précédemment), ce qui reflète bien, une fois encore, la nature très peu laminaire du matériel en silex gris recueilli dans la fosse.

Le choix du support excepté, on retrouve pour les grattoirs les principaux caractères mis en évidence pour les produits de débitage bruts, en particulier *la petite taille* (cf. p. 10) et *la présence fréquente de plages corticales* (42 cas sur 60) souvent vastes.

Un autre trait significatif de ce lot de grattoirs est que pratiquement tous ceux qui ont été façonnés sur un éclat ou un fragment d'éclat (la majorité puisque, sur les 60, il n'y en a que 8 dont le support est un morceau de nucleus ou même un simple casson, avec en outre un cas d'utilisation d'un éclat de gel) l'ont été par *retouche directe* ; 2 d'entre eux seulement sont faits sur la face d'éclatement et un troisième présente deux fronts opposés alternes.

Les grattoirs à *fronts multiples* sont d'ailleurs *rarissimes* : 2 doubles (y compris le précédent cité) et 3 à front quasi continu sur tout le pourtour de l'éclat. Toutefois, à défaut d'un développement du front aussi conséquent que sur ces derniers, son *extension est souvent importante* sur les grattoirs simples : lorsqu'on examine les 30 pièces sur éclat entier (7), on constate que le *front de grattoir déborde très fréquemment l'extrémité proprement dite de l'outil*. Il n'est limité à celle-ci que dans 7 cas alors que, 17 autres fois, il se prolonge franchement sur les deux bords en les recouvrant au minimum aux 2/3 de leur longueur, tandis qu'il atteint au moins partiellement l'un des bords des 6 pièces restantes. Il faut préciser qu'il s'agit bien là de la retouche-grattoir telle qu'elle sera décrite ci-dessous et non pas d'une retouche de nature différente que l'on pourrait distinguer comme affectant le support (cas rare mais qui existe également cf. ci-après). Le *maximum de convexité du front* se situe la plupart du temps à *l'extrémité distale* du support (39 fois sur les 47 grattoirs simples sur éclat ou lame, entiers ou non), une fois seulement au talon et 7 fois latéralement sur l'un des bords. Il est le plus souvent placé *rigoureusement sur l'axe* longitudinal de débitage de la pièce, qui correspond presque toujours également au grand axe de l'outil : on n'observe un décalage marqué par rapport à cette ligne fictive que dans 9 cas (7 fois vers la gauche, 2 fois vers la droite).

Lorsqu'on examine la nature même de ces fronts de grattoirs, l'impression donnée est celle d'une volonté d'obtenir des pièces à *extrémité utile abrupte*.

(6) Le très petit nombre de pièces de ce type par rapport à l'ensemble du matériel lithique enfoui dans les mêmes conditions fait que l'hypothèse d'esquillements accidentels post-néolithiques peut être exclue. Seule la très petite taille des esquillements justifie leur séparation d'avec les retouches précédemment mentionnées.

(7) 39 moins les 5 grattoirs multiples et 4 dont un bord est partiellement cassé.

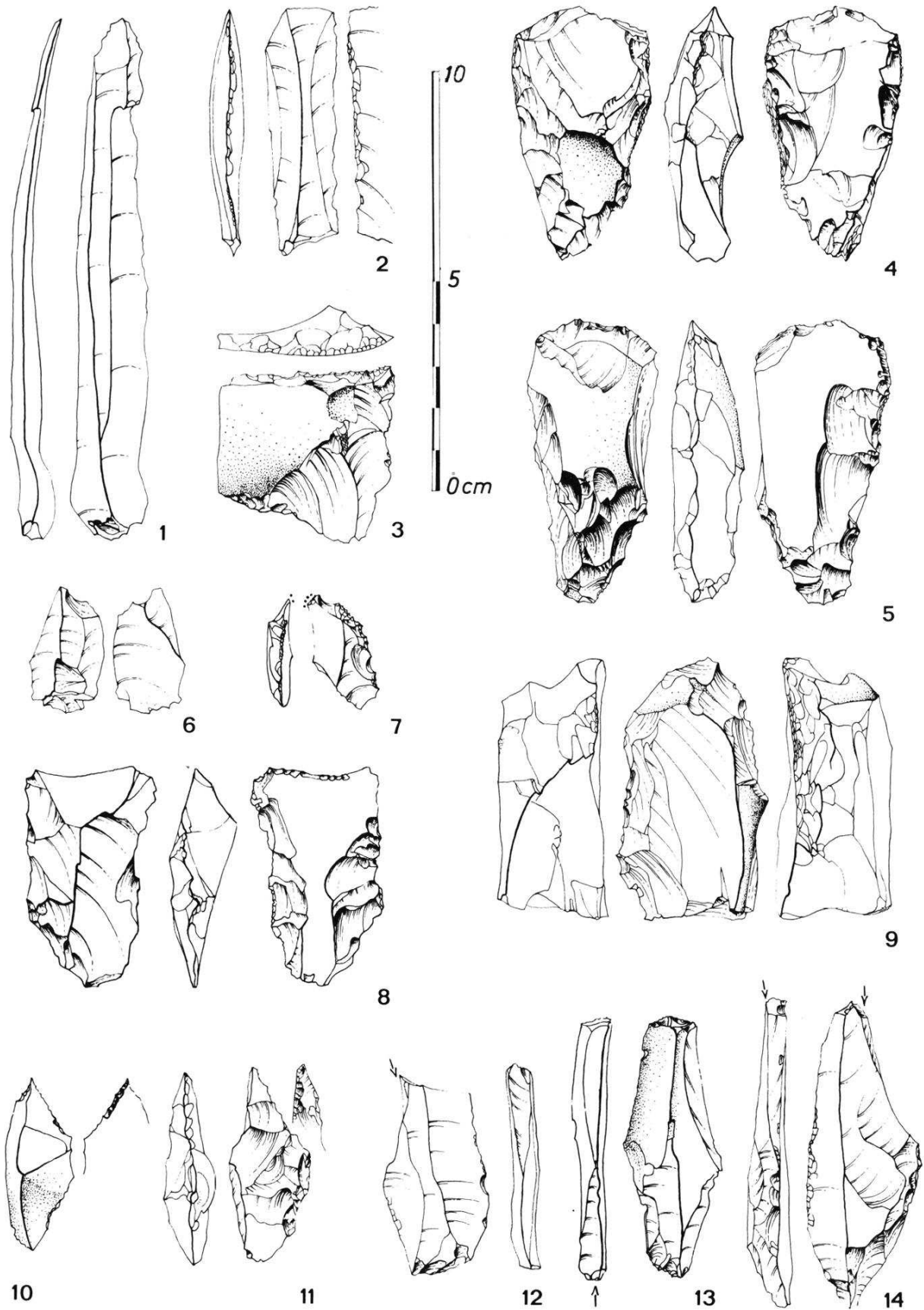


Fig. 10 : n° 1, grande lame, silex brun ; 2, lame retouchée, silex brun ; 3, racloir transversal, s. gris ; 4, 5, tranchets, s. gris ; 6, microburin de base, s. brun ; 7, extrémité de grattoir sur bout de lame. Le pointillé indique la zone lustrée ; 8, tranchet, s. gris ; 9, extrémité de pièce à face plane, s. gris ; 10, 11, perçoirs, s. gris ; 12, burin d'angle, s. brun ; 13, grattoir sur bout de lame, s. gris ; 14, burin dièdre, s. brun.

L'angulation de la retouche du front par rapport à la face d'éclatement est accusée puisque sur 62 fronts (les grattoirs doubles étant comptés 2 fois), l'angle ainsi déterminé se répartit de la manière suivante : jamais en dessous de 35°, 13 fois de 36° à 60°, 42 fois de 61° à 85° dont 23 entre 71 et 80°, 7 fois au-delà.

L'obtention de cette incidence forte a été facilitée par le choix dans plus de la moitié des cas (33 fois) de supports dont l'épaisseur maximum se situe dans le tiers distal, ce qui déterminera évidemment un front de grattoir élevé (voir, par exemple, fig. 11, 11).

Cela explique probablement en partie aussi la présence sur près de la moitié des grattoirs (29) d'esquillements très serrés, martelant le front d'une série d'écrasements qui laissent subsister en surplomb une petite corniche (fig. 11, 13, 15), stigmaté résultant plutôt, nous semble-t-il, du façonnage de la pièce que de son utilisation.

Quant à la retouche proprement dite des fronts, elle se répartit de façon absolument égale en deux grandes catégories : soit (31 cas) un seul rang d'enlèvements qui sont le plus souvent (23 fois) de toutes petites écailles très serrées, 6 fois de grandes écailles et une fois seulement des enlèvements lamellaires ; soit (31 cas également) deux rangs d'enlèvements très dissemblables, le 1<sup>er</sup> étant une suite d'écailles irrégulières de grande dimension (28 fois) ou, beaucoup plus rarement (3 fois), des enlèvements lamellaires, le 2<sup>e</sup>, à la limite de la face d'éclatement, une succession de très petites écailles serrées.

Il convient enfin de rappeler que 8 pièces associent sur le même support un front de grattoir et une retouche de nature différente : deux fois un *racloir simple convexe* (l'un direct, l'autre inverse), une fois un *denticulé* direct et, dans les autres cas simplement une petite retouche partielle de l'éclat, nettement distincte de celle du front de grattoir.

Le lot de grattoirs décrit ci-dessus présente de fortes similitudes quantitatives et qualitatives avec celui provenant d'un autre site que son matériel céramique rattache également à la tradition danubienne, les Sablons de Surville à Montereau (Seine-et-Marne) (Tarrête 1970, fig. 2) : là aussi, il s'agit fréquemment d'outils sur éclats épais, au front élevé placé le plus souvent (80 % à Surville) sur l'axe de débitage et façonné pratiquement toujours (une exception) par retouche directe.

### Le silex à patine brune

Le matériel recueilli dans la fosse comprend également 51 produits tirés d'un silex totalement différent du précédent. C'est un matériau patiné en marron clair plus ou moins moucheté de minuscules points blancs.

Aucun nucleus n'a été retrouvé mais il existe 3 bords de plan de frappe.

Le lot est composé à parts à peu près égales d'éclats (26) et de lames ou lamelles (24 + 1 chute de burin), ce qui, comparé aux proportions relatives des produits en silex gris, représente en fait un *pourcentage*

*beaucoup plus élevé de lames* (à peine 21 % pour le silex gris, 48 % ici). Certaines d'entre elles (fig. 10, 1) ont une finesse remarquable et il semble bien que ce type de silex a été choisi préférentiellement pour l'obtention de produits laminaires tandis que les rognons de silex gris, de par leur petite taille, s'y prêtaient moins.

Cinq outils ont été façonnés dans ce matériau et tous sont sur lame ou fragment de lame :

- un *burin d'angle* dont le biseau est formé par la rencontre d'un seul enlèvement longitudinal sur le bord gauche (L = 2,5 cm) et d'une cassure de la lame (fig. 10, 12) ;

- un *burin dièdre*, façonné par un enlèvement court (0,5 cm) dans le prolongement d'une longue fracture de la lame, à droite et, à gauche, par plusieurs petits enlèvements obliques (fig. 10, 14) ;

- l'extrémité distale d'une *lame à troncature oblique*, faite d'une petite retouche écaillieuse directe ;

- l'extrémité distale d'un *grattoir* dont le front, déporté vers la droite de la pièce, porte une double retouche analogue à celle décrite pour la moitié des grattoirs en silex gris (esquillements serrés à la base continués par des enlèvements écaillieux). L'extrémité gauche de la pièce, c'est-à-dire celle sur laquelle se développe le moins le front du grattoir, montre un *lustré* qui se poursuivait également sur la face inférieure où malheureusement il a été en grande partie enlevé par une cassure postérieure (fig. 10, 7) (8) ;

- une *lame à retouche* écaillieuse irrégulière, inverse, de la presque totalité du bord droit (fig. 10, 2).

Enfin, si aucun microlithe en silex brun n'a été retrouvé, il faut signaler la présence d'un résidu de fabrication, un microburin de base (fig. 10, 6).

Le matériel de Courcelles-sur-Viosne fournit des éléments intéressants pour la connaissance de l'industrie lithique du Néolithique ancien régional. Il ne faudrait cependant pas oublier qu'il provient en totalité d'une seule structure, c'est-à-dire de l'une seulement des composantes de l'habitat qui a dû exister dans les parages. L'image qui en est donnée aurait donc certainement pu être nuancée si nous avions disposé d'autres données.

### Les molettes

Le remplissage de la fosse comportait également 15 blocs de pierre, tous en grès de teinte générale beige rosé. Dix sont de petite taille (plus grande longueur inférieure à 8 cm) parmi lesquels 4 portent des traces de polissage. Deux d'entre eux sont de forme et de dimensions analogues : ils mesurent 6,3 cm x 6 cm x 2,8 cm (poids : 150 g) et 6,5 cm x 5,5 cm x 3,3 cm (170 g) et la face utilisée, très finement polie, est plane et ovale, environ 5,6 cm sur 4 cm

(8) Le bord d'un petit fragment mésial de lame en silex brun présente également sur les deux faces et sur 0,4 cm de long, un lustré. Nous remercions M. Plateaux d'avoir attiré notre attention sur cette trace discrète.

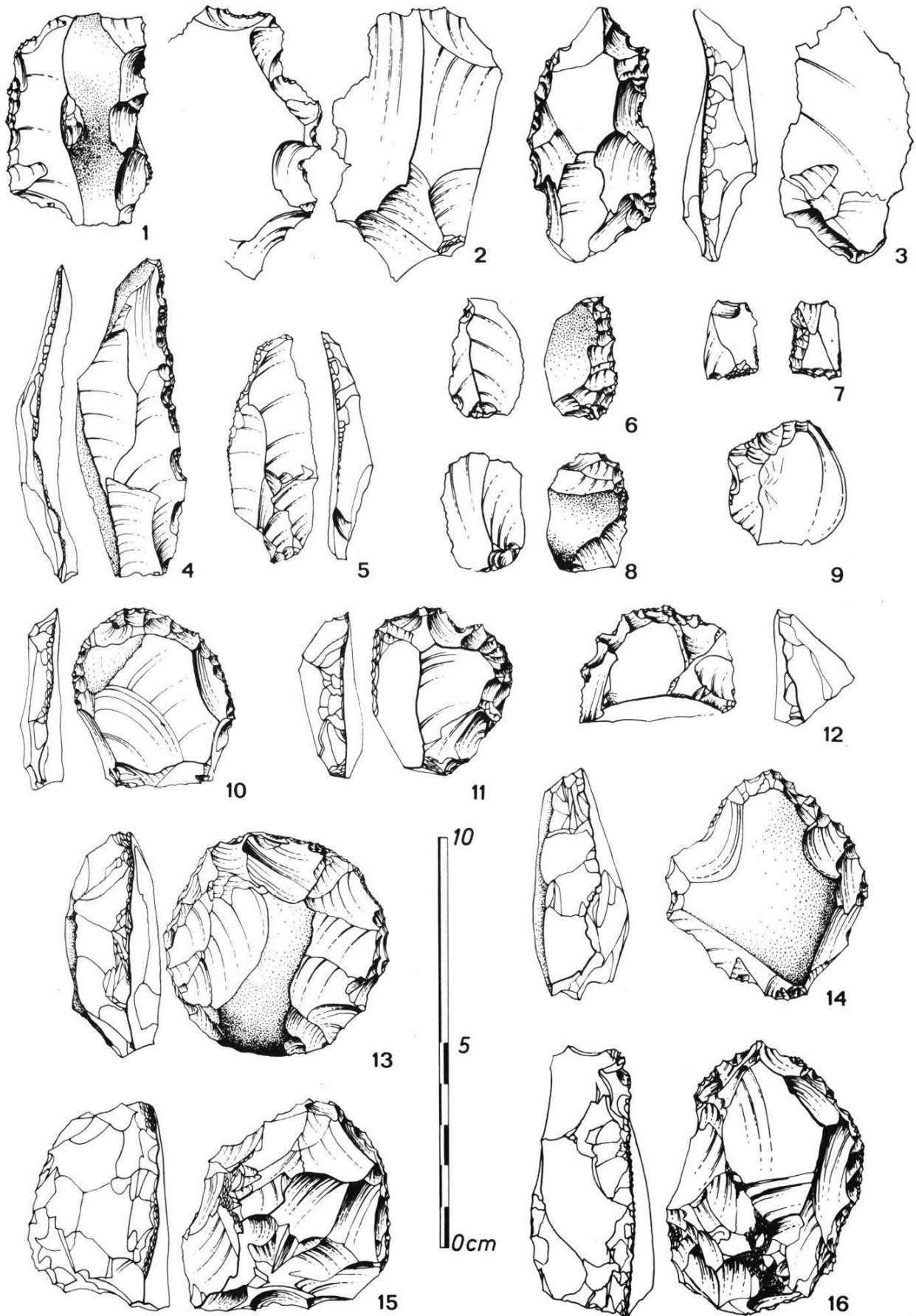


Fig. 11 : n°s 1, 2, 3, denticulés ; 4, couteau à dos cortical ; 5, couteau à dos abattu ; 6, 7, 8, petits éclats à retouche abrupte ; 9, éclat retouché ; 10 à 16, grattoirs. Toutes ces pièces sont en silex gris.



pour l'une (fig. 12, 6) et 6,2 cm sur 4,5 cm pour l'autre. Le troisième, apparemment de même sorte, n'est représenté que par un fragment (3,5 cm x 2,6 cm x 1,6 cm) (poids : 30 g) en grès lité gris. Le dernier dont la texture est plus fine que celle des précédents et la teinte plus rouge, se présente comme une petite plaquette (6,2 cm x 5,1 cm x 2,3 cm) (poids : 85 g) aux faces légèrement concaves parfaitement lisses : cet état de surface paraît également résulter du polissage. Quant aux 5 blocs plus volumineux (dimension maximum : 24 cm), ils comprennent 3 grosses molettes dont 2 sont presque entières alors que la 3ème n'est représentée que par 1/3 environ de sa surface primitive. Circulaires ou ovalaires, elles ont pour dimensions : 17 cm x 15 cm x 6,7 cm (poids : 2 300 g) ; 15,5 cm x 15 cm x 5 cm (poids : 1 730 g) et 13,7 cm x 8,7 cm x 4,3 cm (poids : 660 g). Il s'agit de blocs naturels qui n'ont apparemment pas subi de mise en forme préalable à leur utilisation. Les faces actives, sur chacun des 4 exemplaires, sont légèrement convexes. Ces 3 pièces, par leurs dimensions et leur morphologie, ressortent bien de la catégorie des molettes maniées à une ou plutôt 2 mains. Mais les plus petits blocs décrits précédemment et regroupés par commodité sous la même appellation pourraient bien avoir une fonction différente, par exemple celle de lissoirs.

#### Les éléments de parure

Des fragments de 5 bracelets proviennent du remplissage de la fosse : trois sont en schiste et deux en céramique. Les roches sont de teintes variées : gris moyen pour le plus grand fragment, beige-rose pour le second et gris vert pour le 3ème fragment, clivé dans son épaisseur (fig. 12, 3 à 5). Tous conservent bien nets les stigmates de leur mise en forme.

Le premier, large de 1,3 cm pour une épaisseur de 0,7 cm a pour diamètre intérieur 5,5 cm environ.

Le second, de contour irrégulier, est large de 1,4 cm en moyenne pour une épaisseur de 0,6 cm : son diamètre intérieur pourrait être de 7 cm.

Quant au petit fragment, large de 1,6 cm et d'épaisseur indéterminée, son diamètre intérieur est de 6 cm. Les anneaux en céramique sont de dimensions analogues (fig. 12, 1 et 2). L'un, presque entier, est large de 1,3 cm pour une épaisseur inférieure de moitié : son diamètre intérieur est de 6,5 cm. L'autre, de section plus arrondie (largeur : 1,1 cm, épaisseur : 0,8 cm) pouvait avoir un diamètre intérieur de 7 cm. La pâte, grise à noire sur fracture, est homogène et bien cuite et renferme un dégraissant fait de sable fin. Le premier, fait d'un ruban plus ou moins régulièrement aplati est de teinte brun-orangé alors que le second est brun-sombre. Le diamètre intérieur de ces anneaux varie donc de 5,5 cm à 7 cm : il est intéressant de noter que la dimension courante des bracelets modernes oscille autour de 6,5 cm.

#### LA FAUNE ET L'INDUSTRIE OSSEUSE

Outre le matériel lithique et céramique, un certain nombre d'ossements animaux ont été recueillis à

tous niveaux dans la fosse (9). Ils comprennent d'une part, environ 150 esquilles osseuses de l'ordre du centimètre d'autre part et une trentaine de fragments de plus grande taille.

Le premier lot, constitué de petits fragments anguleux, a un aspect de gravier osseux dû à la combustion partielle d'une bonne partie d'entre eux. Ce sont surtout des fragments d'os plats ou spongieux parmi lesquels on peut cependant identifier 1 extrémité distale de métapode rudimentaire de jeune suidé, seul indice ici de la présence soit du sanglier, soit plus probablement du porc. De même, il a été possible d'isoler quelques restes de côtes et métapodes d'ovicaprinés dont l'extrême fragmentation ne permet pas une détermination plus précise.

L'essentiel du deuxième lot est représenté par des restes de bœuf : ils appartiennent à diverses pièces du squelette, témoignant de 2 individus au moins : 1 adulte (jeune) et un jeune. A l'adulte reviennent une demi-douzaine de petits fragments de cheville osseuse qui ne permettent pas d'en reconstituer le galbe : ils donnent toutefois une idée de son diamètre, qui devait être de fort calibre (plus de 50 mm). Le plus gros ossement est représenté par le corps d'une deuxième vertèbre cervicale (axis) que la forme de l'apophyse odontoïde désigne comme appartenant au genre *Bos* et non au bison. La taille est forte (largeur de la surface articulaire antérieure : 108 mm) : cette valeur se situe, selon les données des auteurs, à la charnière du bœuf domestique (*Bos taurus*) et du bœuf sauvage (*Bos primigenius*). On peut faire la même remarque pour une arrière molaire supérieure (M 3) dont le diamètre mésio-distal au collet est de 26 mm et de 30 mm à mi-hauteur de la couronne : certains auteurs y verraient un bœuf sauvage de petite taille, d'autres en feraient un grand bœuf domestique.

Etant donné l'aspect du matériel, on ne peut guère en dire plus : cela rejoint le problème plus général de l'origine locale du bœuf domestique au Néolithique, et notamment dans le Nord de la France. On décompte également une série molaire incomplète où figurent une PM 3 ou 4, la M 1 et la M 3, ainsi qu'une grande branche d'hyoïde fragmentée présentant des incisions au silex à l'endroit approprié pour le détachement de la langue. Enfin, outre une côte très postérieure droite, bien conservée, l'élément le plus notable est un fragment de côte, droite également, façonné en lissoir que l'on peut rapprocher, par exemple, de celle d'Armeau (Yonne) bien que l'usage qu'on en ait fait dût être moins violent si l'on en croit son assez bon état de conservation.

#### INTERPRETATION ET DATATION

La structure repérée sur le front de taille de la carrière de Courcelles-sur-Viosne est une portion de fosse en cuvette à contour irrégulier aux parois plus ou moins

(9) Les observations qui suivent sont essentiellement redevables à notre ami F. Poplin que nous remercions bien cordialement.

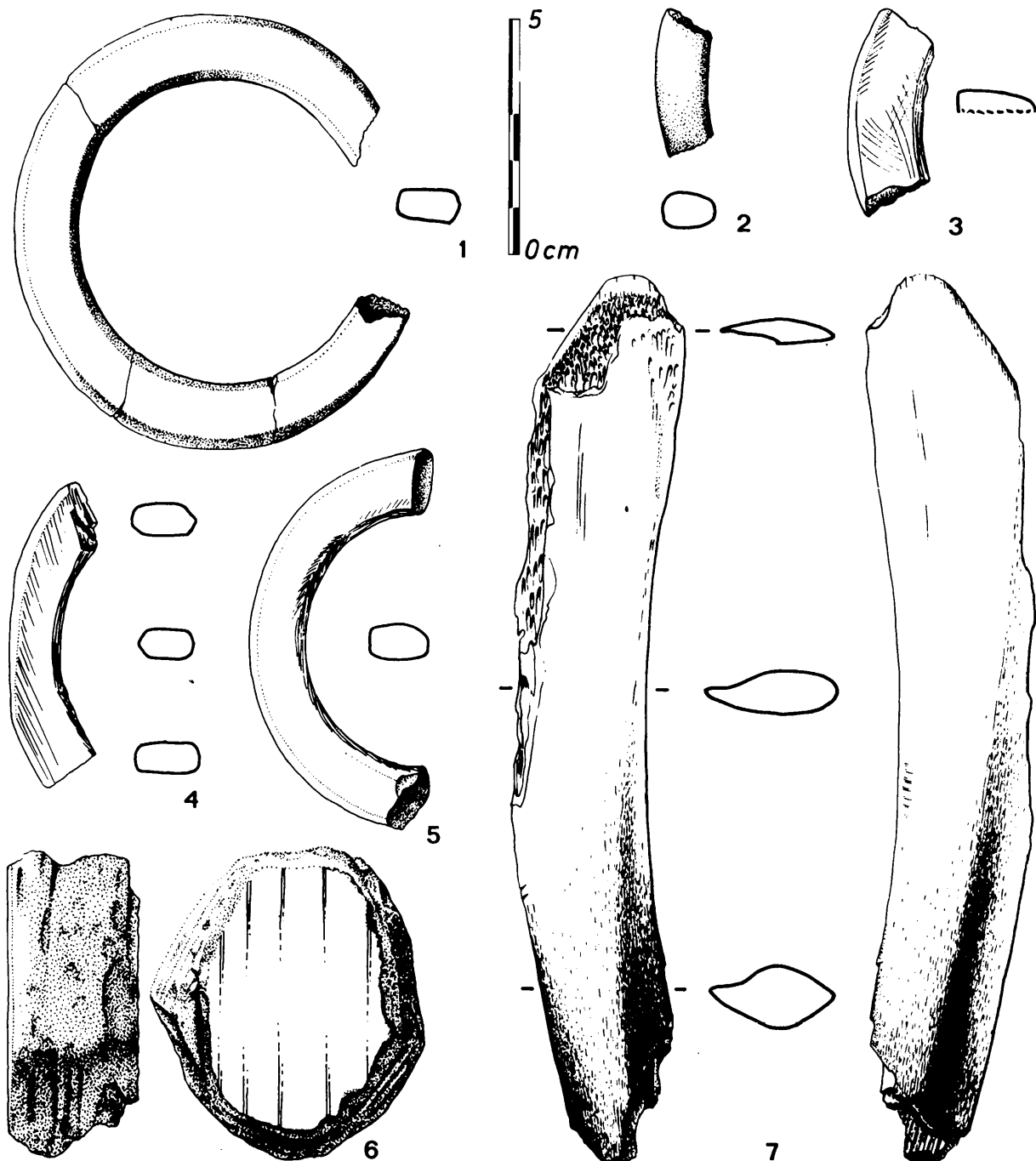


Fig. 12 : Fragments de bracelets en céramique (1 et 2), en schiste (3, 4 et 5) ; bloc de grès à surface polie (6) ; lisseur sur côte de bovidé (7).

rentrantes dont la forme complète pourrait être approximativement circulaire. Son remplissage paraît avoir été rapide et a subi l'action du feu de façon importante : terre noirâtre avec nombreux charbons de bois, blocs de limon rougis, fragments de céramique recuits, restes osseux brûlés, silex éclatés. Son utilisation finale en fosse dépotoir apparaît évidente. La surveillance de la progression de la carrière vers le Sud l'année suivante, n'a pas permis de retrouver de nouveaux éléments archéologiques, ni mobilier, ni structure. S'il paraît peu probable que cette fosse ait été isolée, il faut donc supposer que l'habitat préhistorique s'étendait au nord dans la partie antérieure-

ment exploitée par la carrière : l'absence totale d'autres vestiges aux abords immédiats demeure toutefois surprenante. Puisqu'il ne peut s'agir d'une "fosse de construction", on pourrait penser à une utilisation initiale comme silo ce qui serait compatible avec le profil observé (cf. fig. 5) et une position apparemment marginale.

Pour les dimensions relativement restreintes de la fosse (profondeur de 0,60 m pour un diamètre supposé inférieur à 2 m), le matériel recueilli est abondant : environ 600 tessons de céramique correspondant à une trentaine de récipients, plus de 1 700

produits de débitage de silex, quelques restes de faune... Les principales caractéristiques des éléments céramiques et lithiques qui le composent permettent d'attribuer l'ensemble au Néolithique de tradition danubienne : vases 3/4 sphériques à mamelons perforés horizontalement, bracelets en schiste, présence de débitage laminaire et de la technique du micro-burin, outillage lithique avec perçoirs, burins, pièces denticulées....

De façon plus détaillée, la céramique apparaît très homogène aussi bien dans ses formes que dans les différents éléments de préhension ou de décor plastique qui varient peu : mamelons perforés ou simples boutons opposés, semble-t-il, disposés sur le haut de la panse, bords plus ou moins rentrants souvent amincis à lèvre arrondie. On relève en outre sur la grande marmite (fig. 7, n° 6) la disposition en ligne sous le rebord de boutons coniques et sur un tesson le jumelage de boutons aplatis (fig. 9, n° 25). Le décor imprimé dans la pâte est très rare puisqu'il ne concerne que 3 tessons (fig. 9, n°s 23, 24 et 26) : sur le plus grand, apparemment la partie haute d'une panse, se développe ce qui devait être une large bande d'arcs de cercle successifs obtenue par l'application d'un peigne à 4 ou 5 dents. Cette ornementation ainsi que l'absence d'autre type de décor, l'existence des fragments de bracelets en terre cuite, pourraient faire penser que l'on se situe parmi les phases les plus tardives de l'Epi-rubané, arrivé d'ailleurs dans le Val d'Oise presque aux limites de son expansion géographique. Localement, les prospections de surface ont révélé un certain nombre de tessons attribuables également à ces phases tardives (Lardy, 1975 ; Letterlé, 1976-77 ; Martinez, dans ce volume). Dans le département, seul le site découvert à Cormeilles-en-Parisis lors des travaux de construc-

tion de la S.N.C.F. à la fin du siècle dernier (Mortillet, 1890) ainsi que, peut-être, les quelques vestiges recueillis à l'occasion d'une brève fouille de sauvetage inédite à Montigny-lès-Cormeilles (Responsable : M. J.C. Chatain) se rattachent à la même période : comme à Courcelles, on retrouve à Cormeilles, outre les vases globulaires à mamelons, perforés ou non, la présence, semble-t-il, de mamelons jumelés ainsi que celle d'un lisseur en côte de bovidé et à Montigny le débitage laminaire en silex beige.

Une première datation par le radio-carbone a été effectuée par le Laboratoire de Gif-sur-Yvette à partir de charbons de bois recueillis dans le fond de la fosse, mais la mesure d'âge obtenue (GIF 3330) :  $4060 \pm 110$  ans soit 2110 B.C. ne peut être retenue car beaucoup trop jeune. Mme Delibrias, que nous remercions bien vivement, a bien voulu tenter un deuxième essai sur une partie des restes de faune et la nouvelle datation (GIF 5840)  $5220 \pm 110$  ans soit 3270 B.C. est beaucoup plus en accord avec l'analyse typologique du mobilier.

D'autres comparaisons pourraient être proposées avec les quelques sites présumés contemporains connus en Ile-de-France ou dans le Bassin parisien : mais d'une part les éléments discriminants dont nous disposons à Courcelles paraissent bien faibles pour assurer quelque valeur à d'éventuels rapprochements et d'autre part, étant donné que l'on a affaire aux restes d'une unique structure, il est peu probable qu'ils soient représentatifs de l'ensemble de la culture matérielle de l'habitat. Ils constituent toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, un apport non négligeable pour la compréhension de la diffusion des premières occupations néolithiques dans le Nord-Ouest de la France.

## BIBLIOGRAPHIE

BRÉZILLON M. (1975). - Informations archéologiques. Circonscription de la Région parisienne, Courcelles-sur-Viosne, *Gallia-Préhistoire*, 18/2, p. 467-468, 1 fig.

CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.P., PLATEAUX M., DEMAREZ L. (1978). - Fouille d'un habitat néolithique à Irchonwelz (Hainaut occidental), *Rev. arch. de l'Oise*, 13, p. 3-20, 15 fig.

LARDY J.M. (1975). - De la Préhistoire à l'Histoire en Vexin français, *Bull. arch. du Vexin fr.*, 11, 1975 (1977), p. 85-114, fig.

LETTERLÉ F. (1976-77). - Quelques traces d'occupation du Néolithique de tradition danubienne dans le Vexin français, *Bull. arch. du Vexin fr.*, 12-13, 1976-77 (1978), p. 135-140, fig.

MORTILLET A. de (1890). - Les foyers néolithiques de Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1890 (1891), 1, 4ème série, séance du 17-7-1890, p. 603-616, 9 fig.

POPLIN F. (1973). - Interprétation ethnologique des vestiges animaux in *L'Homme, hier et aujourd'hui*, Paris, Cujas 1973, p. 345-354, 4 fig.

TARRÊTE J. (1970). - Sauvetage sur un site néolithique à Montereau (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, 13/2, p. 333/343, 3 fig.

THEVENIN A. et alt. (1977). - Le site néolithique de Reichstett (Bas-Rhin). Fouilles 1976, *Rev. arch. de l'Est*, 28 3-4, p. 175-228, 39 fig.

THEVENOT J.P. (1969). - Eléments chasséens de la céramique de Chassey, *Rev. arch. de l'Est et du Centre-est*, XX, 1-2, p. 7-95, 39 pl.

VAQUER J. (1975). - *La céramique chasséenne du Languedoc*, Laboratoire de préhistoire et de paléontologie, Carcassonne, 368 p., 78 fig.

X. (1974). - Informations archéologiques régionales. Courcelles-sur-Viosne, *Bull. arch. du Vexin fr.*, 10, 1974 (1975), p. 18.